



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Maltraitance au sein des IME

Question écrite n° 6789

Texte de la question

Mme Servane Hugues alerte Mme la ministre déléguée auprès du ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, chargée des personnes handicapées, sur les cas de maltraitances envers les personnes en situation de handicap au sein des instituts médico-éducatifs (IME). Ces structures d'accueil pour les enfants et adolescents font face depuis plusieurs années à un manque crucial de places et de moyens, tant humains que matériels. À cause d'un manque d'attractivité des métiers du médico-social, les conditions de travail de ces professionnels deviennent insoutenables et, malgré eux, ils n'arrivent plus à prendre en charge correctement les usagers, commettant parfois des actes de maltraitance (absence de soins et d'hygiène, malnutrition, etc.). En effet, une prise en charge correcte des jeunes en IME suppose le déploiement de moyens satisfaisants. Face à ce triste constat, elle l'interroge sur les moyens qui seront déployés afin prévenir les cas de maltraitances envers les enfants et adolescents en situation de handicap.

Données clés

Auteur : [Mme Servane Hugues](#)

Circonscription : Isère (1^{re} circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6789

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2023](#), page 2812

Question retirée le : 13 février 2024 (Fin de mandat)